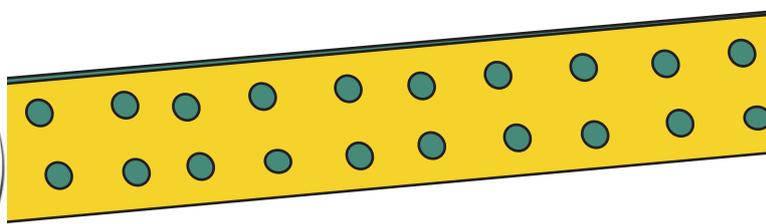




**ST-PIERRE D'ENTREMONT
SAVOIE**



Les clefs de la Tour

n°36 - Juin 2017

L'édito

Manger mieux et local, c'est bon pour la santé et pour le territoire !

A l'initiative de Grenoble Alpes Métropole, sept territoires ont engagé une stratégie agroalimentaire pour préserver le foncier et l'emploi en agriculture et pour augmenter la part des produits locaux et de qualité dans les assiettes.

Ces territoires sont Grenoble Alpes Métropole, le Grésivaudan, le Parc naturel régional de Chartreuse, le Parc naturel régional du Vercors, le Pays Voironnais, le Trièves et l'Oisans.

Cinq champs d'actions sont menés, chacun pris en charge par l'un des territoires, pour être ensuite déployé et mutualisé par et dans les autres. Pour exemple, quelques unes des actions menées :

- Faire connaître les outils de compensation du foncier agricole et partager les expériences sur la protection du foncier
- Organiser un concours de cuisine lors de la fête de la gastronomie de l'Isère
- Imaginer de nouvelles formes de commercialisation des produits agricoles pour une meilleure valeur ajoutée aux producteurs
- Encourager l'utilisation de produits locaux dans les cuisines collectives (école, crèche, hôpital ...).

• Créer une carte web de recensement de l'offre en produits locaux
Le parc de Chartreuse a choisi d'agir sur « les nouvelles formes de commercialisation des produits agricoles ».

Ainsi, Amélie-Charlotte Gogniet, étudiante dans ce domaine, a rejoint la mission agriculture du Parc pour un stage de 6 mois. Son étude portera sur la commercialisation en circuits courts, et visera à analyser les modes de ventes existants sur le territoire et aussi à l'international, et à répondre principalement aux questions suivantes

- quels sont les besoins des agriculteurs de Chartreuse au niveau de la commercialisation en circuits courts ?
- les formes de ventes en circuits courts existantes en Chartreuse et aux alentours répondent-elles déjà aux besoins ou méritent-elles d'évoluer ?
- du côté des consommateurs, ces formes de ventes correspondent-elles à leurs besoins ?

Pour mener son projet, Amélie-Charlotte sera amenée à réaliser une phase d'enquête auprès des producteurs et des consommateurs, certains d'entre vous seront donc contactés. Manger local à la maison, à l'école, au restaurant, ... c'est aussi assurer l'avenir de notre territoire rural et de montagne !

Brigitte BIENASSIS

Les recrutements de l'été

Service technique : David Bastrenta a été recruté à temps partiel pour renforcer l'équipe technique et assurer les remplacements des congés d'été des agents en place. Il travaille pour la commune du 15 mai au 15 septembre. Merci de lui réserver le meilleur accueil si vous le croisez sur nos routes, comme avec nos agents.

Camping municipal LE COZON : pour la seconde fois cette année, c'est le binôme Sylvaine Muraz et Xavier Delaporte qui assurent l'accueil et l'entretien au camping, en temps partiel et partagé. Les campeurs et caravaneurs sont ravis !

Isabelle Cavallo, nouvelle adjointe à l'urbanisme

Elsa CHARRIER, 2ème adjointe depuis mars 2014 a démissionné de ce mandat car elle a déménagé sur Chambéry. Elle reste conseillère municipale et investie dans plusieurs commissions communales. Le 24 mai dernier, le Conseil municipal a élu Isabelle Cavallo comme 2ème adjointe en charge de l'urbanisme. Elle sera épaulée dans cette mission par les membres de la commission ad hoc et notamment Christophe Errouët. Dans la période d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat, valant SCOT, la mission urbanisme demande une forte implication des élus.

Le conseil municipal a profité de cette élection pour revoir la répartition des missions et mandats de chacun au sein des commissions et structures intercommunales.
page 1/4

Cherche primeur pour le marché le mercredi matin

M et Mme MARIE, primeurs sur le marché place René Cassin le mercredi matin, ont décidé d'arrêter cette activité pour raison médicale. A n'en pas douter, ce service va nous manquer car nous apprécions leur accueil, la qualité de leurs étals et de leurs produits ! Si vous avez connaissance d'un primeur recherchant une place de marché le mercredi matin, merci de le faire savoir en mairie.



ACTUALITES - VIE DU VILLAGE

Les conseils de hameaux : échanges autour de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

Conseil de hameaux N°18 – Fin de l'adolescence ou déjà majorité ? Nous dirons qu'il atteint un bon niveau de maturité, un bon niveau de fréquentation (entre 40 et 65 participants), une intégration efficace des nouveaux arrivants sur la commune, de nombreuses consultations, des comptes rendus sur le site internet communal, des sujets variés, des intervenants de qualité. Le dernier sujet sur la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse a été très riche en informations et en discussions. Le sujet sur la Chasse n'a été "exploré" que dans un seul conseil, il pourra l'être plus tard dans les autres car il est très instructif sur l'organisation des chasseurs, leurs motivations, les notions de sécurité et de faune. 90 réunions donc, plus les



Conseil de hameaux aux Courriers

diverses réunions publiques relatives à "la traversée du Bourg", la fusion des trois communautés de communes, le PLUI, le Projet de Territoire ... Notre volonté de cohésion sociale reste intacte. Et nous vous remercions de votre participation et de votre dynamisme.



Conseil de hameaux à St Même

Le devenir du jardin collectif

Le jardin collectif des Bandet a connu 4 belles années de partage et de récolte grâce à une équipe de jardiniers motivés. La commune, en prêtant ce terrain, a permis aux jardiniers de se rencontrer et d'échanger avec les randonneurs de passage curieux de cette initiative mais n'a pas su convaincre les voisins. L'aventure du jardin collectif touche à sa fin pour laisser la place à d'autres projets. La commune souhaite que ce terrain puisse servir à des expérimentations de cultures et d'autres échanges. A l'automne du blé panifiable sera semé sur une partie de la

parcelle (comme cela avait été fait il y a deux ans) afin d'expérimenter l'adaptabilité d'une centaine de variétés de blé en mélange.

Et, dans le cadre du projet Redécouverte du patrimoine maraîcher, fruitier, céréalier et ornemental de Chartreuse mené par le Parc, le Centre de Ressources de Botanique Appliquée et Jardins du Monde Montagnes, des variétés locales et/ou anciennes retrouvées pourront être plantées dans le jardin afin de tester également leur adaptabilité au climat et terrain.

La Station d'épuration (STEP) des Buis, une usine à épurer

Située à la sortie du village, lorsque l'on se rend à Corbel, la station d'épuration (STEP) des buis traite les eaux usées des bâtiments raccordés de St Pierre d'entremont Savoie et Isère. Elle est gérée par nos services.

Les matières collectées et acheminées par les réseaux d'assainissement suivent un traitement au cours duquel seront séparées, par différentes phases, l'eau et les boues (matières organiques, fibres textiles etc ...). Les boues sont ensuite stockées dans un silot dans l'attente d'être transférées à la station de compostage de St Laurent du Pont. L'eau, elle, est épurée et rejetée au Guiers. La concentration des boues dans la station, dégage du monoxyde de carbone ainsi que de l'hydrogène

sulfuré (H2S), un contrôle permanent pour la sécurité de nos agents est donc nécessaire (l'H2S est mortelle à très faible dose). Les machines tournantes, les pompes, ainsi que les systèmes électriques souffrent également du milieu corrosif et oxydant. Pour exemple, des pièces en acier à l'origine ont été remplacées par des pièces en inox.



Station d'épuration des Buis

L'entretien et la maintenance de la station représentent 1/3 de temps plein, assuré par nos employés techniques. Les dépenses de fonctionnement se situent entre 55 et 60 000 €, assurées par notre commune qui refacture à St Pierre Isère sa quote part 2 fois par an.

Les tarifs assainissement en légère augmentation

Lors de sa séance du 11 avril dernier le conseil municipal a décidé de fixer les tarifs de l'assainissement collectif comme suit : la part fixe sera de 74,3 €/an à partir du 1er novembre 2018. La part variable sera de 0,955 €/m³ à compter du 1er novembre 2017. Cela représente une augmentation de 5,5 €/an pour une consommation d'eau de 120 m³/an (référence nationale pour la comparaison des tarifs de l'eau et de l'assainissement).

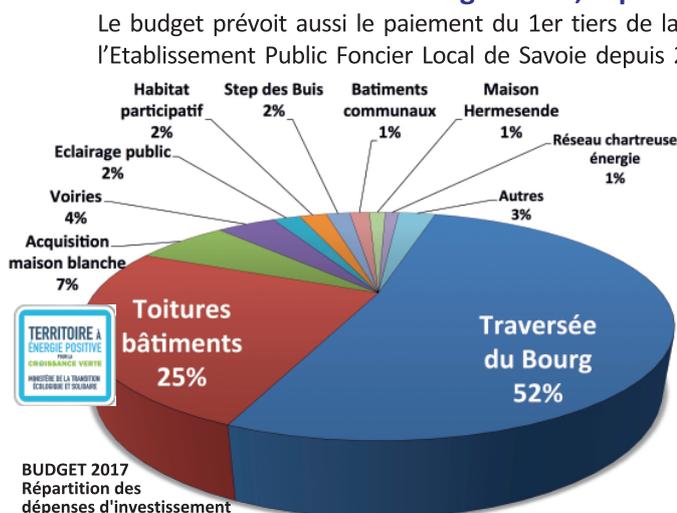
A ce jour, la commune compte 382 abonnés à l'assainissement collectif et 420 abonnés à l'eau potable.

Pour mémoire, l'eau potable est gérée depuis janvier 2013 par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable (SIAEP) du Thiers. Les représentants de la commune auprès du comité syndical du SIAEP du Thiers sont Louis Bocchino et Xavier Delaporte en titulaires et Thida Ao en suppléante.

PROJETS ET AMENAGEMENTS

Budget 2017, reprise des investissements

Le budget 2017 prévoit 945 000 € TTC de dépenses d'investissement avec deux principales opérations : les phases 1 et 2 de l'aménagement de la traversée du bourg et la réfection des toitures de bâtiments communaux (la Poste, ancien presbytère et ancienne école de St Mème). L'opération de la traversée du bourg devrait être aidée à hauteur de 70% par l'Etat (dotation aux territoires ruraux DETR) et le Conseil départemental. La réfection des toitures est financée à 80% par le programme TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte, Etat), l'Etat et le Conseil Départemental.



Aménagement traversée du bourg : phase 1, lancement des travaux

Les travaux de la première phase ont été lancés le 15 mai. L'entreprise MCTP a procédé à la pose de fourreaux sur toute la longueur de la route du Replat (VC7), en vue d'enfouir les réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public). La création du cheminement piétonnier sera réalisé dans la foulée et permettra aux écoliers de profiter d'un accès sécurisé au groupe scolaire dès la prochaine rentrée. La fin du chantier est prévue courant octobre, après la pose des enrobés définitifs, la réalisation des espaces verts et la dépose des réseaux aériens.

Le fournil de St Mème : le projet se précise

Comme décrit dans le bulletin n°35, l'association Les Champs du pain s'installe cet été au Rez de Chaussée de l'ancienne école de St Mème. Elle finance intégralement les travaux liés à l'installation du fournil (environ 71500 €) : aménagements intérieurs, stationnement, achat et installation du four. Pour bénéficier du financement du programme LEADER, l'association a besoin d'une aide financière d'une collectivité locale. C'est pourquoi la commune a décidé

d'apporter 2383,50 €. Cette aide sera compensée par le loyer du local versé par l'association à la commune.

Les aménagements prévus pour le fournil sont une plus-value importante pour le bâtiment et donc pour la commune qui souhaite accompagner dès qu'elle le peut, les projets générateurs d'emplois qui font vivre notre village.

Par ailleurs, les travaux d'isolation de la toiture (cf article ci-dessus), préparés depuis début 2016, sont portés par la commune dans le cadre de la réfection des bâtiments communaux.

Le schéma d'aménagement du Guiers à St Pierre d'Entremont

Depuis 2015, le SIAGA prépare un schéma d'aménagement du Guiers et de ses affluents à St Pierre d'Entremont. Pour ce faire il a mandaté les bureaux d'études Alp'études (ingénierie), Hydrétudes (hydraulique, hydrologie, géomorphologie) et Ixalp Drônes (acquisition topographique) et a mis en place un comité de pilotage constitué avec les communes de St Pierre d'Entremont, les bureaux d'études, les fédérations de pêche, la police de l'eau, l'agence française de la biodiversité et les DDT. La phase de diagnostic des cours d'eau a déterminé toutes les fonctionnalités (écologie, sécurité) et de définir les objectifs d'aménagement. Pour ce qui concerne notre commune plusieurs secteurs ont été identifiés :

- le seuil sur le Cozon situé en aval du pont neuf (au niveau de la Poste) présente une rupture de continuité écologique (remontée du Chabot). La solution est d'abaisser le seuil sur une partie de la largeur en créant 3 paliers en enrochement libre dans le lit du Cozon. Ce projet doit être affiné.

- la berge rive droite du Guiers en amont du Pont Vagannay qui présente un risque de débordement vers le coeur de bourg côté cabinet des kinés. La proposition consiste en la réalisation d'un muret de 40 cm de haut et 20 m de long en sommet de berge et protection de la berge par un enrochement. Cet aménagement pourrait s'intégrer dans la phase 3 de



Seuil sur le Cozon

l'aménagement de la traversée du bourg.

- le secteur du Replat qui présente un risque de débordement au niveau de la passerelle du séchoir bois. Sachant que les équipements publics récents intègrent ce risque et compte tenu du montant très important des travaux, il n'est pas prévu d'aménagements. La création de passerelles piétonnes à ce niveau pourra être l'occasion d'en reparler.

Citoyenneté et environnement

Dés herbants naturels et autres astuces à la maison et au jardin

Tout le monde sait aujourd'hui que les pesticides contenus dans les dés herbants, certains nettoyeurs ménagers, les déboucheurs de canalisation et même l'eau de javel sont néfastes à l'environnement. Voici donc quelques recettes naturelles, économiques et sans danger que vous pouvez fabriquer vous même.

Un dés herbant naturel : mélangez 5 litres d'eau, 1 kg de sel iodé et 0,5 litre de vinaigre ménager. Arrosez les mauvaises herbes par temps sec, laissez jaunir. Après 1 jour ou deux, arrachez-les. Renouvelez tous les 15 jours si nécessaire. Attention à ne pas vaporiser sur vos fleurs ou sur vos plants potagers.

Un nettoyeur ménager au savon de Marseille : rappez un savon de Marseille dans un récipient d'au moins 5 litres, ajoutez un peu d'eau bouillante, bien mélangez pour faire fondre le savon. Une fois refroidi, ajoutez le jus d'un citron, 30 cl de vinaigre de cidre et un petit flacon d'huile essentielle de votre choix (pour le parfum). Rajoutez 4 litres d'eau, bien mélangez et transvasez dans un vaporisateur.

Déboucheur de canalisation : mélangez 200 g de bicarbonate de soude, 200 g de sel fin et 20 cl de vinaigre blanc. Versez le mélange dans la canalisation bouchée. Laissez agir 15 à 20 minutes et versez un seau d'eau bouillante.

Une recette simple et efficace de substitution à l'eau de javel : 10 cl de jus de citron, 4 litre d'eau, 50 cl d'eau oxygénée. Mélangez bien et transvasez dans un récipient de 5 litres. Votre désinfectant naturel est prêt à l'emploi.



Décharge sauvage ou comment faire autrement

En ce moment où les travaux de jardinage sont d'usage, il n'est pas rare de voir augmenter le nombre de dépôts de déchets verts en bord de route. Contrairement aux idées reçues, jeter ses déchets verts dans un milieu naturel ou les brûler, n'est pas sans conséquence. C'est d'ailleurs interdit et passible d'une amende (de 30 à 1 500 euros).

Même si déposer ses résidus végétaux dans la nature peut sembler inoffensif pour la faune et la flore, ce geste dégrade les sols. En effet, ces déchets organiques sont formés de résidus issus de l'entretien des espaces verts, des zones récréatives... On y retrouve généralement les feuilles mortes, les tontes de gazon, les tailles de haies et d'arbustes, les résidus d'élagage, les déchets de jardin des particuliers, etc. Voici les problèmes que cela pose:

- les feuilles de jardin proviennent souvent d'essences ornementales qui mettent beaucoup de temps à se transformer en humus.
- les grandes épaisseurs d'aiguilles, d'herbes de



tonte, de feuilles, dues à l'addition des petits dépôts asphyxient localement le sol.

- l'apparition des espèces de faune opportuniste (sangliers), mais aussi le développement de plantes invasives (renouée du Japon par exemple), qui profitent du dérèglement de l'écosystème local.

Des solutions existent pour réduire les dépôts de déchets et participer ainsi à la préservation du milieu naturel : **déchèteries, compostage domestique.**

Sur notre territoire si vous n'avez pas la possibilité de faire un compost chez vous, sachez que les déchets verts sont acceptés à la déchèterie d'Entre-deux-Guiers.

Pour ce qui est des autres déchets comme la ferraille ou autres objets les décharges "individuelles" sur un terrain privé sont aussi à éviter. Ce n'est ni bon pour l'environnement ni pour la beauté des paysages !

Horaires d'ouverture de la déchèterie d'Entre Deux Guiers : mardi 8h-12h; mercredi 8h-12h; jeudi 10h-18h; vendredi 14h-18h; samedi 8h-12h et 13h-17h.

ETAT CIVIL



NAISSANCE

Nils BERTRAND, fils de Eric Bertrand et Adeline Grandemange, est né le 27 avril 2017

AGENDA

Réunion publique / centrale villageoise, l'énergie produite par les citoyens : 9 juin à 20h à la CCCC à Entre Deux Guiers

Rassemblement du maquis de Chartreuse : samedi 10 juin à 10h au Cirque de St Même

Conseil Municipal : 27 juin, 12 juillet, 31 août

Horaires de la Mairie : Accueil du public lundi, mercredi, samedi, de 9h à 12h - Accueil téléphonique du lundi au samedi de 9h à 12h au 04 79 65 81 33 - Permanence du maire le samedi de 9h à 11h

Urgence en dehors des horaires d'ouverture : 06 99 60 68 62

Web : <http://www.saintpierredentremont.org/savoie/> - **courriel** : contact@saintpierredentremont.org